

Monthey

ma ville

Focus

Cultiver votre jardin

pages 4 et 5.

page 7.

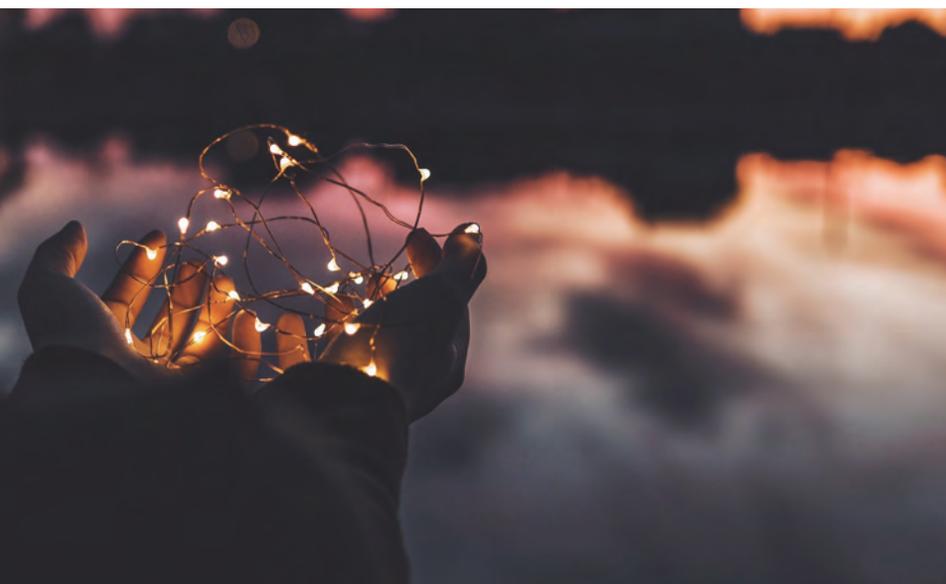
Infrastructures

La Casa Nova ouvre ses portes

page 8.

Conseil général

Conseil général de Monthey,
115 ans d'Histoire !



Portrait : © Nicolas Pirolet Sàrl

L'Édito.

Fabien Girard

Conseiller municipal du dicastère « Électricité, Énergies & Développement Durable »

Une vie de changement, seul ou accompagné ?

Dans un monde en constante évolution, la transition énergétique et le changement climatique représentent autant de défis passionnants à mettre en œuvre pour les générations futures.

La stratégie énergétique 2050 de la Confédération suisse, adoptée par la population en 2017, établit les fondements d'une Suisse neutre en carbone et sans énergie nucléaire. Les lois fédérales et cantonales sur le climat, toutes deux votées en 2023, renforcent cette trajectoire en introduisant de nouveaux leviers pour accélérer ce mouvement. A l'échelle de notre commune, nous avons la

responsabilité de transformer ces défis en actions de terrain tangibles, adaptées à vos besoins.

La clé du succès repose sur plusieurs piliers : nos services doivent être irréprochables et exemplaires, nous devons vous inspirer en donnant du sens au changement, et finalement, nous devons assurer une grande proximité en vous proposant un conseil « sur mesure ». Le label Cité de l'Énergie® GOLD obtenu en 2023 témoigne de notre engagement.

Il y a plus d'un an, la Ville de Monthey a créé Monthey Energies SA pour appliquer la stratégie

énergétique communale. Ainsi, la société est le partenaire de confiance de l'économie locale et des citoyens. Il valorise la production régionale, fournit l'énergie et offre des prestations de transition énergétique simples et attractives.

Dans cet environnement aux mille défis, la complexité et la diversité des domaines concernés me convainquent cependant du rôle fondamental de notre Commune, de Monthey Energies SA et de vos élus locaux : être toujours plus proches de vous et vous permettre de faire les meilleurs choix, car le changement commence par chacun d'entre nous.

Écoles



Le projet participatif du CO du Reposieux se concrétise.

Débuté cet hiver, le projet du Reposieux poursuit son avancement et transforme petit à petit la cour du Cycle d'Orientation. Différents ateliers participatifs organisés pour les élèves en septembre dernier par l'atelier MOPA ont permis de dessiner un projet de réaménagement en tenant compte de leurs retours et intuitions.

Profitant des dernières vacances scolaires de carnaval, les travaux d'agrandissement et de transformation ont consisté à dégrapper plus de 500m² de bitume et de retrouver de la pleine terre. A terme, des espaces verts y seront créés afin d'accueillir de nouvelles plantations telles que notamment des arbres, des arbustes ou une prairie fleurie. Les futurs cheminements piétons se dessinent progressivement dans cet espace désormais en partie déminéralisé. Cette action concrète et simple favorisera la biodiversité en ville. Impliqués à l'occasion des ateliers du mois de septembre qui

ont permis de dessiner les contours du projet avec les architectes de l'atelier MOPA, les élèves du Cycle d'Orientation poursuivent leur implication dans le projet. Plusieurs d'entre eux élaborent actuellement des propositions de mobiliers, de plantations, de fresques au sol ou encore de drapeaux décoratifs. Dans le courant du mois de mars, un premier chantier de co-construction permettra de réaliser une partie du mobilier en bois ainsi que la plantation de divers arbustes. D'autres chantiers ouverts et vivants viendront conclure le projet au cours du printemps, notamment avec la participation de Soluna.

Ce projet aux diverses facettes fera la part belle aux matériaux de réemploi (p. ex. pierres, charpente en bois ou encore tuiles), utilisés pour la création d'un couvert aménagé, du mobilier urbain ou encore pour certains aménagements paysagers. Une inauguration publique est prévue le 14 juin 2024.

Découvrir les joies des sports d'hiver.

Depuis une vingtaine d'années, les écoliers de 3 à 8H sont initiés aux joies des sports de neige, qu'il s'agisse de ski, ski de fond, raquettes ou encore snowboard.

Après dix ans d'arrêt des sorties d'hiver, force était de constater que les sports de neige n'étaient pas encrés dans les pratiques familiales de bon nombre d'élèves. Deux professeurs décidaient alors, il y a vingt ans, de remettre ces sorties au goût du jour. Elles permettent aux enfants de s'essayer à des sports historiquement liés à nos régions de montagnes. Elles leur offrent également le goût du plein air et créent des souvenirs impérissables. Les 5H découvrent le ski de fond à Morgins et Champéry à l'occasion de deux demi-journées. Les 6H et 7H pratiquent le ski alpin à Morgins et Champoussin sur trois demi-journées. Pour ce qui est des 8H, ils s'essaient aux raquettes et au ski alpin ou au snowboard durant deux demi-journées. Quant aux 3H et 4H, ils sont initiés au ski de fond durant une à deux demi-journées.



Sortie de la classe de Nicolas Marmillod

Cultiver votre jardin.

La gestion des parcs et jardins de la Ville est un sujet aussi visible que sensible. Outre les aspects esthétiques qu'elle revêt, elle représente un enjeu majeur en matière de développement durable et de vivre ensemble. Elle est marquée par des changements de pratiques qui se mettent progressivement en place.

Depuis bon nombre d'années, une attention particulière est portée sur l'aménagement des espaces paysagers dans les rues de notre ville. La présence d'espaces végétalisés participe à l'attractivité et à la qualité de vie de notre Commune. Elle crée une ambiance, une impression de propreté et de sécurité et met en valeur le patrimoine bâti.

Outre ces aspects esthétiques, elle revêt une importance significative en matière de durabilité et de santé. En effet, la végétalisation d'une ville permet de valoriser la biodiversité en milieu urbain, en y protégeant et favorisant la faune notamment. Elle revêt également un enjeu important dans la gestion des ressources naturelles, en particulier de l'eau. Et elle offre enfin des îlots de fraîcheur bienvenus durant la saison estivale. Donner plus de place à la nature en ville est un engagement fort.

L'évolution des pratiques pousse la Ville à se repositionner régulièrement. Dès ce printemps, un travail relatif au choix des essences plantées sera mené.

Diversification des types d'essences arborées

Les nouvelles plantations d'arbres ou les remplacements d'arbres abîmés ou malades sur les différentes avenues de la ville suivent désormais le principe de diversification des types d'essences. Cette pratique, qui tranche singulièrement avec les arbres d'alignement en

« colonnade », entendez d'une seule et même essence, est motivée par plusieurs raisons. Tout d'abord, cette pratique permet de garantir une résilience aux maladies et aux ravageurs. La diversification évite en effet une attaque dévastatrice de l'ensemble d'une population d'arbres. Elle peut également améliorer la capacité des arbres à s'adapter aux conditions changeantes, et notamment aux variations climatiques. Elle maximise en outre la croissance et la santé des arbres en fonction de la variété des environnements qu'ils occupent. En effet, les conditions le long des avenues varient considérablement en termes de lumière, de sol, d'humidité, de températures ou encore d'utilisation de sel de déneigement. La diversité peut en outre contribuer à l'esthétique des rues, en termes de couleurs et de textures. Elle promeut enfin la biodiversité, en attirant une plus grande diversité d'oiseaux et d'insectes.

Ensemencement des pieds des arbres « à la montheysanne »

La pratique est souvent plébiscitée par le citoyen. L'ensemencement des pieds des arbres a en effet le double avantage de favoriser la biodiversité et de créer des îlots de fraîcheur en ville. Ils fournissent un habitat et de la nourriture aux espèces de la faune indigène. Ces plantes offrent en outre une amélioration de la qualité de l'air et de l'eau en absorbant les polluants atmosphériques, en fournissant de l'oxygène et en filtrant l'eau de pluie. Avec



leur système racinaire profond et robuste, les plantes indigènes aident également à stabiliser le sol et réduisent son érosion. Elles soutiennent de plus la pollinisation en attirant abeilles et papillons. Enfin, elles permettent de limiter la propagation d'espèces envahissantes qui nuisent à nos plantes endémiques.

Durant plusieurs semaines, les plantes qui ont naturellement colonisé les pieds des arbres ont été référencées. Ceci a permis de créer un mélange de semences basé sur une sélection de plantes indigènes spécifiques à Monthey. Ce mélange sera utilisé dès ce printemps pour ensemercer les pieds des arbres de nos avenues. Il présente plusieurs avantages. Tout d'abord, les plantes indigènes sont celles qui se sont implantées de façon naturelle. Elles ont développé une résilience aux condi-

tions locales et se sont adaptées au climat, au sol et aux ravageurs spécifiques de notre région mais également aux maladies. Elles ont, de plus, souvent moins besoin d'eau et d'entretien.

Cette pratique sera également utilisée dans les plates-bandes et les îlots de verdure du centre-ville, où le choix des essences sera motivé par leur autonomie et le faible besoin en eau, notamment.

Ces prochains mois, l'équipe des parcs et jardins s'attellera à mettre en place ces différentes pratiques en gardant en perspective que « la nature est un système dynamique et non une équation mathématique. Il est essentiel d'adopter une approche flexible et de s'adapter aux surprises qu'elle peut nous réserver. »

Le mélange des semences « Monthey » contient de l'épervière orangée, de la centaurée scabieuse, de l'œil-de-bœuf, de la scabieuse colombarie, de l'œillet des chartreux, de la crépide bisannuelle, de la marguerite, de la sauge des prés, de la silène commune, du thym serpolet, de l'achillée millefeuille, de la marjolaine sauvage, de la molène noire, du géranium des Pyrénées, de la chicorée sauvage, du millepertuis perforé, de l'arnica, de la knautie des champs, de la camomille vraie et du grémil des champs.



En janvier dernier, un point presse de lancement de l'action se tenait au Château de Monthey en présence de Mathias Reynard, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, Katy Solioz-François, cheffe de l'Office de l'égalité et de la famille, Samantha Scesa, co-présidente du Comité d'organisation du Carnaval de Monthey et Arnaud Dubois, conseiller municipal en charge de la sécurité à Monthey.

Sensibiliser au harcèlement de rue.

La Ville de Monthey et le Carnaval de Monthey se sont associés à « Lourdingue », la première campagne cantonale de sensibilisation au harcèlement dans l'espace public.

Le harcèlement de rue désigne les comportements adressés aux personnes dans les lieux publics et visant à les interpeler, en leur envoyant des messages insistants, irrespectueux ou menaçants en raison de leur genre ou de leur orientation sexuelle. Étant donné que la pratique ne relève pas du code pénal et ne débouche que rarement sur une plainte auprès de la police, il est difficile d'établir un état des lieux du harcèlement à Monthey. Il est toutefois évident que notre commune n'échappe pas à la problématique, à l'instar des autres villes. En 2016, une étude menée par la Ville de Lausanne révélait que 72% des femmes de 16 à 25 ans avaient été harcelées au moins une fois dans l'année. En 2020, les jeunes socialistes de Monthey récoltaient 150 témoignages en 48h via un appel sur les réseaux sociaux, qui mettaient en lumière des pratiques de harcèlement, dont certaines très éloquentes.

Agir par la sensibilisation

En 2018, la Municipalité avait été sollicitée via un postulat afin de récolter des données et d'étudier les mesures qui pourraient être entreprises pour lutter contre le phénomène. Une adresse e-mail, harcelementderue@monthey.ch avait été créée afin de permettre à tout un chacun d'annoncer une situation à la Police municipale. Durant l'actuelle législature, la Municipalité a poursuivi ses efforts

avec un soutien financier à l'association AVAH (association valaisanne contre le harcèlement) ainsi qu'une mise en lien avec le Comité du carnaval de Monthey.

En 2023, l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) du Canton du Valais, lançait une campagne de sensibilisation en marge de la Journée Internationale des femmes. Intitulée « Lourdingue », elle se décline en une campagne d'affichage dans l'espace public et d'information sur les réseaux sociaux, ainsi que d'un quiz sur le site internet lourdingue.ch. Ce dernier permet d'évaluer son comportement. Sur les 2'558 participants, 84 % récoltaient un « peut mieux faire », 15 % affichaient un comportement adéquat et 1 % a indiqué avoir un comportement harcelant, démontrant la nécessité de sensibiliser la population à cette question.

Une campagne en trois phases

À Monthey, le Comité d'organisation du carnaval et la Municipalité ont opté, d'entente avec le Canton du Valais, pour une action en trois phases. Une campagne d'affichage a démarré le 25 décembre en amont de la Foire du 31. Elle s'est ensuite déployée durant carnaval. Enfin, la dernière phase s'est tenue jusqu'au 3 mars, avec des messages post-carnaval.

Infrastructures



© Dédicé Photographie



© GrayMenzel



© GrayMenzel

La Casa Nova ouvre ses portes.

Après deux ans de travaux de transformation, la Casa Nova, située dans l'ancienne médiathèque, ouvrira ses portes le lundi 29 avril 2024. L'occasion pour la population de s'approprier cet espace créé pour elle et avec elle, grâce notamment à un programme de partage des connaissances. Une journée portes ouvertes sera organisée le 18 mai 2024.

Création d'un nouveau lieu de vie à Monthey

La Casa Nova réunira les différentes antennes du service « Culture, Tourisme & Jumelage ». Dotée d'horaires prolongés pour répondre aux besoins de chacun, elle offrira une multitude d'activités et de services, tels que l'achat de billets de spectacles, l'emprunt de livres, des informations touristiques et la pratique d'ateliers en tous genres.

Il sera en outre possible de profiter du lieu, de se rencontrer, de lire, de consulter la presse, d'étudier, de partager des moments en famille, de venir flâner le prochain roman à prendre chez soi, ou simplement de passer du bon temps dans des espaces pensés pour toutes ces activités.

Journée portes ouvertes le 18 mai

Une journée portes ouvertes permettra au public de découvrir ce nouvel espace. Organisée le samedi 18 mai dès 9h, elle sera ponctuée de visites thématiques du bâtiment : visites guidées par les architectes, circuits adaptés aux enfants, découverte des étages par les bibliothécaires, ainsi que des parcours artistiques et historiques qui mettront en lumière les multiples facettes de ce bâtiment qui s'imaginent comme un lieu de vie.

Cette journée sera aussi l'occasion de présenter au public les diverses activités prévues pour le printemps. Parmi elles, un programme autour des questions énergétiques et écologiques en partenariat avec Monthey Energies SA, des ateliers « gaming » avec l'association Geek

Cavern, mais aussi un programme élaboré par la communauté naissante des casanières et casaniers de la Casa Nova.

Une partie officielle, en présence des autorités, se tiendra à 11h. À son issue, un apéritif sera offert à la population.

Si vous avez un intérêt à suivre le concept d'animation de la Casa Nova et/ou y proposer des animations ou cours en tant que casanière ou casanier, écrivez-nous à casanova@monthey.ch.

La médiathèque fermera ses portes du lundi 15 avril au dimanche 28 avril afin de préparer la réouverture prévue le lundi 29 avril 2024.

Conseil général de Monthey, 115 ans d'Histoire !

Le 12 février 1909, un événement historique se déroulait en terres valaisannes : la première réunion d'un législatif communal. Cet épisode inaugural se tint à Monthey, sous la présidence d'Edouard Zumoffen, qui dirigea ce premier Conseil général.

Pour marquer cet anniversaire, le Bureau a invité les anciens présidents et présidentes ainsi que la Municipalité. Ce moment d'échange a été l'occasion de retracer l'évolution, dans les grandes lignes, des pléniums de 1977 à nos jours. Pour cet exercice, les PV inauguraux ont été consultés, tout comme des pages piquées au hasard des archives. Le Bureau souhaite vous partager quelques observations générales.

Tout d'abord, force est de constater que les règlements et lois cantonales sur les communes ont connu de multiples modifications au fil des années. La forme a suivi les avancées technologiques : des PV dactylographiés qui intégraient des postulats manuscrits, nous sommes passés aujourd'hui à

un logiciel de retranscription de la voix en texte. Parallèlement, le style a lui aussi évolué. Le vocabulaire est différent, même si certaines thématiques sont récurrentes. Nous pouvons rencontrer des références bibliques ou littéraires dans les interventions, ce qui est plus rare aujourd'hui.

En termes d'intensité, les législatures varient. Le Bureau a retrouvé un registre des interventions de la législature 1985 à 1988. En tout, il fait état de neuf objets dont quatre postulats, deux questions écrites, deux interpellations et deux motions. Imaginez qu'au cours du plénum du 19 février 2024, neuf objets ont été traités soit une réponse à un postulat, le développement de sept postulats et la réponse à une question écrite... Une législature contre une soirée...

En conclusion, le Bureau tient à remercier tous les conseillers et conseillères générales qui se sont investis dans le législatif communal au cours des dernières années. Une pensée particulière va aux prési-

dentes et présidents et à leurs Bureaux respectifs. En effet, la lecture des comptes-rendus des séances du Conseil général a mis en lumière leur engagement, leur sérieux et leur volonté de maintenir un cadre permettant au législatif de travailler au mieux. Merci !

Le Bureau



Extraits des décisions de la séance du Conseil général du 11 décembre 2023 :

- Remplacement pour le groupe les Verts de Laetitia Vuadens par Christophe Batteur.
- Acceptation de la convention MobiChablais.
- Acceptation du budget 2024.
- Réponse au postulat : « L'école à la journée. »

Pour contextualiser ces décisions, veuillez-vous référer au PV de la séance à disposition sur monthey.ch.

La séance a également permis d'aborder les sujets suivants : la réception du label GOLD de Cité de l'Énergie®, le suivi et l'évaluation du projet Easyvote et de ses variantes, la clarification de l'attribution des subsides aux sociétés locales ainsi que la concession RenoTine.



Festival des musiques du Bas-Valais à Monthey.

Les 24, 25 et 26 mai prochains, Monthey accueillera le 90^{ème} festival des musiques du Bas-Valais. Organisé par l'Harmonie Municipale de Monthey, il devrait réunir pas moins de 1'000 musiciens et attirer près de 6'000 spectateurs.

Le Festival des Musiques du Bas-Valais réunit chaque année les vingt-trois sociétés de musique membres de la Fédération des Musiques du Bas-Valais, toutes situées entre Saint-Gingolph et Martigny-Combe. Placé sous le signe du « printemps musical », le Festival sera organisé cette année par l'Harmonie Municipale de Monthey, qui fêtera par la même occasion son 225^e anniversaire.

L'événement est un rendez-vous très apprécié des musiciens et du public. 6'000 spectateurs sont attendus et quelques 1'000 musiciens. 150 solistes devraient s'affronter à l'occasion des traditionnels concours, qui permettent aux formations de stimuler la relève. La ville résonnera au son des morceaux répétés depuis des semaines par les divers ensembles, qui défilent et animent le centre-ville le dimanche, à l'occasion de la journée officielle. Des concerts gratuits seront proposés dans le centre-ville, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, la place du Comte Vert et l'Esplanade du Crochetan. Le samedi soir, une soirée années 80 prendra place sous la grande cantine installée non loin du Théâtre du Crochetan.

Programme de la journée officielle du dimanche 26 mai 2024 (gratuite)

13h30 : Cortège au départ de la Raiffeisen sur l'av. de la Gare (puis av. de la Gare, Rue du Midi, Rue des Bourguignons, place Centrale, av. du Théâtre)

15h - 17h : Concerts divers

Les visages d'ici et d'ailleurs



Daniel Piota.

Une épaisse monture cerclée en écailles. Une silhouette de noire vêtue reconnaissable entre toutes. Daniel Piota est un homme de théâtre qui écrit ses pièces, les met en scène, les interprète et qui se passionne aussi depuis toujours pour le dessin, avec plus de pudeur.

A 10 ans, inspiré par sa grand-mère qui lisait tout ce qui lui passait dans les mains, il a déjà dévoré les contes philosophiques de Voltaire. Rapidement, il se passionnera pour Rimbaud, le talent à l'état pur, mais également Flaubert pour sa plume acerbe ou encore Max Jacob. Cette soif insatiable des textes le conduit assez naturellement à se former à l'École romande d'art dramatique (ERAD). Sa pratique du théâtre radiophonique, aujourd'hui disparu des ondes, lui ouvre les portes du journalisme. Il y fera des rencontres extraordinaires, à une époque où ces dernières étaient sans doute plus spontanées : Claude Nougaro, Jean Marais, Jean-Paul Belmondo, Yahudi Menuhin, Joe Cocker ou encore Léopold Sédar Senghor. « Pas mal pour un coin pourri » comme il le dit avec malice, conscient de l'impact de la culture à Monthey, à une époque révolue où ses atours industriels lui conféraient le statut péjoratif de ville périphérique.

A 18 ans, il découvre « La dernière bande » de Samuel Beckett. La pièce lui paraît impossible mais elle le fascinera. Il y a un peu plus d'un an, un ami commun lui fait rencontrer le directeur du Théâtre du Crochetan Lorenzo Malaguerra, invoquant qu'il serait regrettable qu'un bon comédien et qu'un bon metteur en scène d'une même ville ne travaillent pas ensemble. Or, ils avaient tous deux le même seul en scène en tête : « La dernière bande ». Rendez-vous est pris.

Daniel Piota souffle qu'il espère que « le vieux con d'aujourd'hui ne décevra pas le jeune con qu'il était ». Verdict du 15 au 18 mai prochains, au Crochetan.



Jean-Joseph Raboud.

Jean-Joseph Raboud nourrit pour son père Théophile une admiration et un respect saisissants. Ce dernier semble avoir apposé sur lui une empreinte indélébile qui a forgé ses valeurs et guidé son parcours.

Il lui doit sans doute aussi cette disposition naturelle à se mettre au service d'autrui tout autant que la conscience aiguë de faire partie d'une communauté et d'y avoir un devoir d'engagement.

Licencié en droit à Genève, il rencontre sa future femme, Elisabeth, l'année de ses 20 ans. Née en Indonésie de parents allemands, elle connaîtra la déportation au Japon, vivra à 200 km de distance le cataclysme de Hiroshima, avant de retrouver une Allemagne d'après-guerre en décombres. Il dit d'elle qu'elle était une femme formée à l'aventure.

Elle le suivra en effet, avec leurs trois enfants, jusqu'au Brésil. Il imagine se lancer dans l'élevage, mais l'inflation galopante l'en empêche à son arrivée. Il rebondira en développant une culture de plantes aromatiques pour la production d'huiles essentielles, dans le Nord-Est.

Fort de cette expérience, il est sollicité en 1985 par un ancien gouverneur pour sortir de l'impasse la région de la Serra Do Mel (60'000 hectares, env. cinq mille habitants), dans un contexte de crise pétrolière et de de sécheresse. Soutenu par l'Action Serra Do Mel, le Montheysan s'emploiera avec son équipe, pendant des années, à former les paysans, organiser des écoles, équiper des villages en eau et électricité, associer les femmes aux projets et développer une coopérative active dans l'exportation de la noix de cajou. Aujourd'hui, le projet est devenu une municipalité indépendante, d'environ dix mille habitants. Après 4 ans passés en Bosnie comme coordinateur de la DDC, il retournera avec Elisabeth au Brésil de 2003 jusqu'en 2010 : ils fonderont une ONG active dans une favela de Natal. S'il est aujourd'hui de retour à Monthey, il n'en demeure pas moins un citoyen du monde.

Les brèves



1. Assermentation des nouveaux policiers.

Six nouveaux policiers municipaux ont prêté serment devant les autorités de Monthey, de Collombey-Muraz, de Massongex et de St-Maurice ainsi que leurs familles et amis. Dotée d'un effectif de quarante-deux collaborateurs, la Police municipale de Monthey dispose d'une centrale de liaisons et d'alarmes unique, ouverte 24 heures sur 24 heures, d'une unité police-secours ainsi que d'une unité de police domaine public à même de servir les quatre communes. En 2023, la police municipale a comptabilisé 5'126 interventions. Entre autres tâches, elle a assuré des cours de prévention dans les écoles de la 1H à la 11 CO auprès d'un peu plus de 5'200 élèves.

2. Mérites sportifs.

La Ville de Monthey a remis les mérites sportifs à l'occasion d'une cérémonie organisée au Pavillon des Mangettes par les autorités de la Ville et le service « Sports, Jeunesse & Intégration » devant les lauréats, leurs clubs, familles et amis respectifs.

Catégorie « Mérite sportif - Dirigeant »

- M. Jean-Jacques Claeys, président durant 23 ans de club Gym-Hommes.
- M. Denis Marclay, moniteur depuis 35 ans et président depuis 24 ans des Carabiniers de Monthey.
- Mme Françoise Duchoud, gymnaste et présidente durant 18 ans de la Gentiane.
- M. Raymond Barman, vice-président de l'Association de la Patinoire et des Installations Sportives du Verney.

Catégorie « Mérite sportif - Equipe »

- Equipe U14 du BBC Monthey Chablais Troistorrents, Championne Suisse.

Prix d'encouragement

- Mme Iris Marclay du CENAMO qui s'est qualifiée au 26^{ème} rang national un an après avoir quitté la catégorie « Loisir ».

Coup de cœur

- M. Louis Breton, 40 ans de services comme surveillant de bain à la piscine découverte de Monthey.



3. Super Noël et Foire du 31.

Le Super Noël s'est tenu du 15 au 23 décembre. Le programme a entre autres inclus des concerts dont un concert de l'Avent à l'Eglise de Monthey, des animations proposées par les commerçants et artisans de la ville, des spectacles et lectures de contes, la course folle de Noël et tout un programme d'animations pour enfants dans un nouvel espace, la caverne des Alfredoux, en référence au yeti Alfred, mascotte de l'événement. Une semaine plus tard, la Foire du 31, organisée le 30 décembre cette année, attirait plus de 7'000 visiteurs.

Les brèves



© Josh Kempinaire



© Nomad Architectes Urbanistes

4. Les Ondes festival 2024.

Du 31 mai au 2 juin, le site des Mangettes accueillera la 3^{ème} édition du Festival Les Ondes. Festival de musique classique créé par la pianiste montheysanne Beatrice Berrut qui en assure la direction artistique, Les Ondes se veut rassembleur et ouvert à toutes et tous, amateurs avertis ou non-initiés. Au registre des nouveautés, l'édition 2024 s'enrichit d'une soirée, le vendredi 31 mai, avec une soirée repas-concert aux accents américains. Une crèche musicale tenue et animée par la musicienne montheysanne Onésia Rithner permettra aux enfants de 4 à 10 ans de s'initier à la musique pendant que leurs parents profiteront des concerts du dimanche. Enfin, une offre de dégustation de whiskeys complètera celle en place. Au total, huit concerts et deux brunchs attendent les spectateurs, en précisant que l'accès aux Mangettes et à son espace restauration est ouvert à tout un chacun, détenteur ou non d'un billet de concert. Plus d'info sur lesondes.ch.

5. Inventaire du patrimoine bâti.

Afin de préserver et valoriser le patrimoine bâti et de laisser la trace de ces témoins de notre histoire aux générations futures, la législation fédérale exige de prendre des mesures de préservation. Dans le cadre de la révision de son RCCZ (règlement communal des constructions et des zones) et de son PAZ (plan d'affectation des zones), la Ville de Monthey a entrepris le recensement de son patrimoine bâti en 2022. Lors de sa séance du 22 janvier 2024, le Conseil municipal a validé le classement, qu'il a présenté, le même soir, aux propriétaires concernés. Ils furent plus de cent à participer à la soirée d'information. Le classement a fait l'objet d'une enquête publique à la fin du mois de janvier. Au total, ce sont près de 320 bâtiments qui devraient être inventoriés au terme de la procédure.

6. 115 ans du Conseil général.

En préambule de la séance du Conseil général du mois de février, le bureau du Conseil général conviait les anciens présidents du Conseil général à un apéritif. L'occasion pour l'actuel président du législatif, Antoine Bellwald, de rappeler quelques anecdotes issues de chacune des législatures et rappeler l'évolution des pratiques et des thématiques qui ont marqué l'histoire de notre ville. Le Conseil général a été présidé par M. Auguste Chevalley (1957-60), M. Georges Kaestli (1961-68), M. Jean-Pierre Chappuis (1969-72), M. Gérald Rapin (1973-76), M. Claude Kalbfuss (1977-80), M. Bernard Mudry (1981-84), M. Jean-Pierre Friderich (1985-91), Mme Rahel Blatter (1991-92), M. Jérôme Buttet (1993-96), M. Jérôme Nicolet (1997-2000), Mme Marthe Ferolles (2001-04), M. Joël Hauswirth (2005-08), M. Christian Fracheboud (2009-12), M. Fabrice Thetaz (2013-16), Mme Laude-Camille Chanton (2017-20).



7. La Fugue : entre lac et montagnes.

Dimanche 2 juin entre 9h et 16h aura lieu la 13^e édition de la Fugue Chablaisienne, portée par Chablais Région. Lors de cette journée, profitez à vélo, en rollers ou en trottinette, d'un parcours sécurisé pour explorer votre région, son paysage et ses activités.

Cette année un nouveau tracé sera proposé, ponctué de nouvelles activités liées au lac et à la montagne, sur les territoires de Villeneuve (aire officielle), Noville, Port-Valais, Chessel, Yvorne, Aigle, Vouvry, Vionnaz, Massongex, Rennaz, Ollon, Monthey, Bex, St-Maurice et Collobbey-Muraz. Plus d'info sur la-fugue.ch.

8. Carafe d'eau.

Le service « Infrastructures, Mobilité & Environnement » met en vente une nouvelle carafe d'eau de la Ville de Monthey, imaginée par la graphiste Sarah Richoux. Deux types de carafes sont proposées, l'une évasée avec une fermeture en liège et l'autre de type bouteille avec un bouchon.

Mises à disposition des établissements publics, elle est proposée à la vente aux citoyens au prix de 10 CHF.

9. Remplacement des passerelles Vièze.

Les travaux d'aménagements de la Vièze ont pour objectif de protéger la zone bâtie, le site chimique ainsi que des terres agricoles contre les crues. Ils permettront également de créer un nouvel espace naturel, propice à la détente et à la biodiversité. Dans ce cadre, les passerelles qui enjambent la rivière sont progressivement remplacées, comme c'est le cas notamment à proximité de la piscine découverte. Les quais de la Vièze, dans leur totalité, seront réouverts le 15 juillet 2024. Suivez l'évolution du chantier et les ouvertures de chemins piétonniers sur monthey.ch/vieze et sur la signalisation installée sur place.

10. Championnats du Monde de Pumptrack 2025.

En septembre 2025, le Valais accueillera les Championnats du Monde de Mountain Bike UCI 2025, qui réuniront sept disciplines du VTT pour la première fois de l'histoire. Monthey fera partie de l'aventure en tant que ville hôte du pumtrack.

Les championnats du monde font écho à la volonté de la Ville de développer la zone sports et rencontres du Verney, avec notamment la création d'une piste de pumtrack. Les Verney sont actuellement en pleine transformation et agrandissement (ici, au premier plan, l'espace skate park). Une inauguration officielle aura lieu le 14 septembre 2024 et coïncidera avec la tenue de la manche qualificative des Championnats du Monde de Velosolutions UCI Pumptrack et les Championnats suisse de Pumptrack SwissCycling (14 septembre), ainsi que la finale du Pumptrack Valais/Wallis (15 septembre), précédés d'une journée d'entraînement et de qualification (13 septembre).

Rétrospective 2023.

Le point sur la situation en termes d'énergies et de durabilité à Monthey.

Constructions durables

Le programme de subventions de Monthey destiné à soutenir et favoriser les initiatives écologiques des citoyens et entreprises locales a été largement sollicité. 203 propriétaires ont amélioré l'efficacité énergétique de leurs habitations au travers de rénovations et 4 nouveaux bâtiments répondent aux standards élevés du CECB A/A.

Respect et protection de la biodiversité

Au travers du programme de subventions également, 1'400 m³ de système de récupération d'eau de pluie et 60 essences indigènes ont pu être subventionnées par la Ville de Monthey auprès de particuliers. Parallèlement à ces aides financières destinées aux habitants de la commune, les services de la Ville se sont employés à valoriser les rues du centre-ville grâce à la création d'îlots de fraîcheur et à la plantation d'essences peu gourmandes en eau.

Conseil énergies personnalisé

Monthey Energies SA a renforcé son rôle de conseillère en matière d'énergies en étroite collaboration avec la Ville de Monthey et ses services. Sa ligne de conseil énergies a permis d'accompagner 75 propriétaires de façon personnalisée sur des sujets tels que la rénovation, les possibilités de subventions et la transition vers la mobilité électrique.

Programme pilote « Valais Rénove »

Les étapes clefs du projet pilote « Valais Rénove », visant à accélérer la rénovation énergétique des immeubles locatifs, ont été menées et ont témoigné d'un vif intérêt de la part des propriétaires concernés. Les résultats paraîtront à l'automne.

Cité de l'Énergie® GOLD

Grâce à ses efforts soutenus en matière de durabilité, la Ville de Monthey a atteint la mention GOLD du label Cité de l'Énergie®. Cette reconnaissance témoigne de son engagement continu en faveur de la promotion des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux. L'année passée marque une accélération en matière de rénovation énergétique.

Retrouver plus d'informations auprès de votre ligne de conseils énergies (024 475 76 74) ou sur le site internet monthey.ch/durabilite.



La Ville de Monthey organise « Donner au lieu de jeter » le 15 juin et le 5 octobre 2024. La manifestation encourage l'économie circulaire et la revalorisation des objets.

Consommer mieux

La surconsommation se définit comme le fait d'acheter des objets qui ne répondent pas à un besoin. Elle épuise inutilement les ressources naturelles, nuit à l'environnement et augmente la quantité de déchets. Voici quelques causes de la surconsommation et les stratégies d'évitement possibles :

- Achats compulsifs : recentrez-vous sur l'essentiel et planifiez vos achats. Profitez des promotions uniquement lorsqu'elles répondent à un besoin identifié. Songez à emprunter ou à acheter seconde main.
- Publicité omniprésente : réfléchissez au besoin derrière votre désir d'achat, désabonnez-vous de newsletters ou mettez un « stop pub » sur votre boîte aux lettres.
- Obsolescence programmée : réparez vos objets vous-mêmes, avec l'aide de professionnels ou lors de « Repair cafés ».



Retrouvez l'intégralité de l'agenda
des manifestations sur montheytourisme.ch

Culture et Tourisme



© Monthey Tourisme

Monthey renoue avec la Fête de la musique.

Les 21 et 22 juin prochains, la Fête de la musique fera son grand retour. Gratuit, l'événement, qui coïncide avec la fin de l'année scolaire, se voudra rassembleur et populaire et mettra en valeur la diversité du panorama musical de la région.

La Fête de la musique marque le début de l'été et celui des vacances scolaires des écoliers et étudiants. Rendez-vous culturel gratuit, il s'adresse à tous les publics et se veut une vitrine pour les acteurs culturels d'une région.

A Monthey, la Fête de la musique avait fait place à d'autres formes ces dernières années : « Les Terrassées » imaginées durant la pandémie, « Les Perchées » puis « La Dinguerie ». Plébiscitée par nombre d'acteurs locaux, la Fête de la musique fera son retour cet été, les 21 et 22 juin prochains.

Durant deux jours, les musiciens investiront la ville. Plusieurs lieux de concerts sont prévus avec une scène principale sur la place Centrale, fermée à la circulation pour l'occasion, et trois scènes secondaires sur la rue Bourg-aux-Favre, la place du Comte Vert et dans l'intimité du jardin de la Maison de Kalbermatten. Des concerts se tiendront également devant les établissements des cafetiers-restaurateurs parties prenantes de l'événement. La programmation, assurée par le service « Culture, Tourisme & Jumelage » de la Ville, se voudra éclectique et rassembleuse.



L'Association du Vieux-Monthey défend et promeut le patrimoine monthey-san. Voici un infime fragment de sa remarquable collection. Retrouvez dès à présent et pour les prochaines éditions, une sélection de pièces rares de ses archives.

PISCINE DE MONTHEY

Bains d'air et de soleil - Vaste bassin de 1.000.000 de litres pour nageurs et non nageurs - Plongeoires - Alimentation en eau potable - Régénération de l'eau par filtration et stérilisation constantes

Heures d'ouverture

Matin :	Après-midi :
Dès 7 h. 30 : DAMES	Dès 14 h. : DAMES
De 11 h. à 12 h. 30 : MESSIEURS	De 16 h. à 20 h. : MIXTE

Les après-midis du Jeudi et du Samedi, ainsi que la journée du Dimanche : bains mixtes

Tarifs

Entrée, sans cabine : 30 ct.	Entrée avec cabine : 80 ct.
Abonnement, sans cabine : 12 fr.	Abonnement avec cabine, 20 fr.

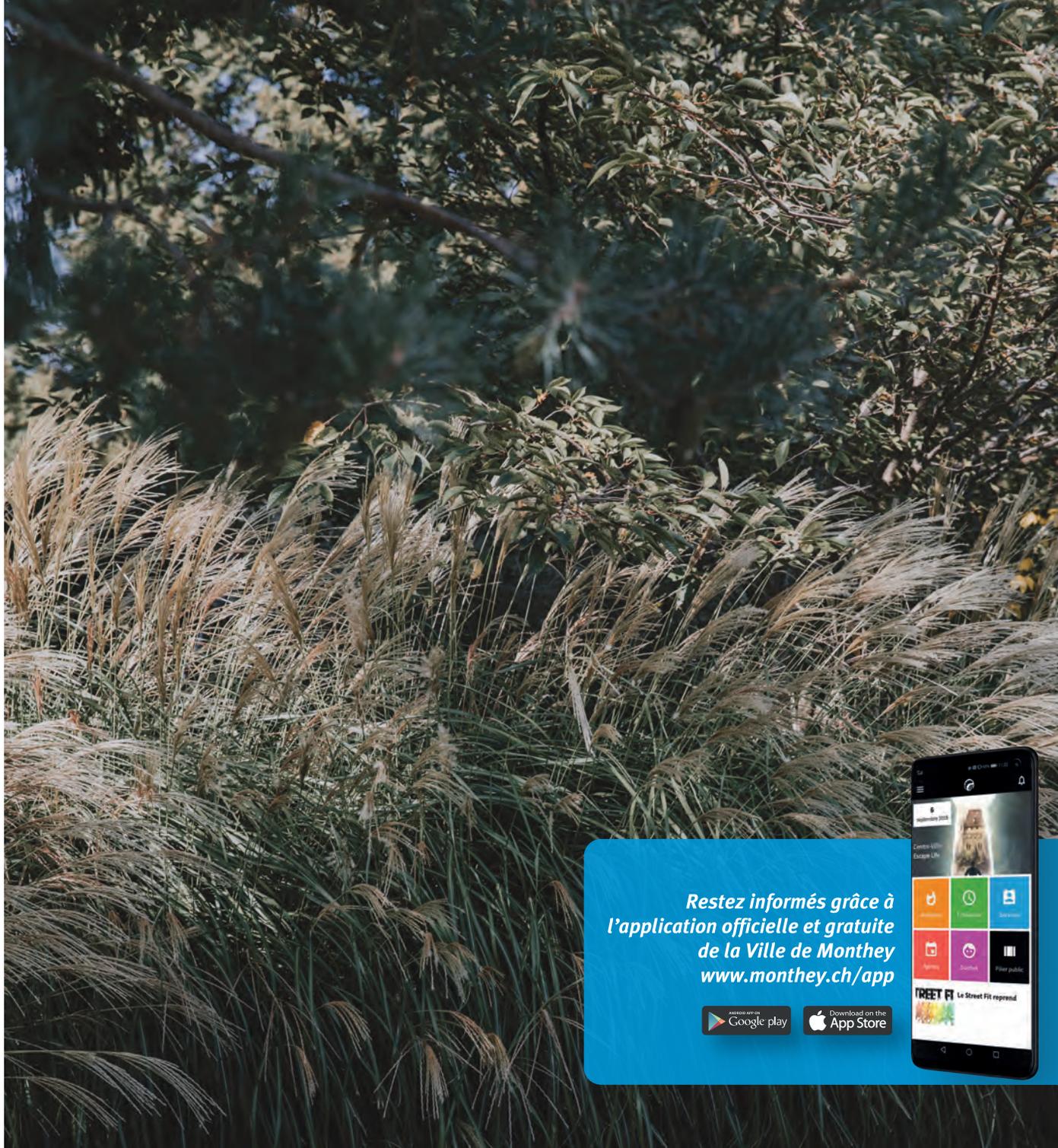
Les enfants jusqu'à 15 ans bénéficient de 50 % de réduction

Les actionnaires jouissent d'un rabais de 25 %, sur les abonnements et du tiers sur les entrées.
Les actionnaires porteurs de 3 actions et plus bénéficient d'un rabais de 50 %.
Le minimum des entrées pour les enfants ne peut être inférieur à 10 ct.

Imprimerie Monthey-sans

Club Hygiénique

Dans la dernière édition, nous vous dévoilions l'image des athlètes du Club des Jeux Olympiques de Monthey-sans en connaissant la véritable origine. Nous tenons à remercier M. Armand Favre ainsi que M. Ivano Ferrari qui ont puisé dans leurs vastes archives pour nous fournir la liste nominative de tous les gymnastes avec cette mention : « Club Hygiénique, 1911-1920 ». Et maintenant place à la détente, nous vous offrons une entrée à la piscine (avec cabine) d'une valeur de 80 centimes ! Régénération de l'eau par filtration et stérilisation constantes. Si vous possédez des anecdotes à ce sujet, partagez-les avec nous : assvm@vieux-monthey.ch vieux-monthey.ch



*Restez informés grâce à
l'application officielle et gratuite
de la Ville de Monthey
www.monthey.ch/app*



Impressum.

Editeur : Commune de Monthey

Impression : Fattebert&Tauxe – Monthey

Pour écrire au journal ou proposer un sujet :

sarah.grau@monthey.ch